

***Former les étudiants à la maîtrise de l'information :
un rôle majeur des bibliothèques universitaires.
Mais quelles sont les attentes en la matière ?***

François FRÉDÉRIC – A&B-ULB

ABD – Inforum

29 avril 2010

A l'université

La formation, l'incitation et le support à la recherche sont la fonction primordiale d'une bibliothèque universitaire. La dématérialisation des médias scientifiques et [c]les formes nouvelles de communication savante invitent à relever de nouveaux défis : donner à tous les étudiants les clés de ces univers digitaux, former des acteurs et des utilisateurs lucides et critiques d'une information globale et massive.

(J.-P. Devroey, *A la croisée des savoirs*)

Définitions

- Contre l'« infobésité », le « désordre informationnel » il est désormais indispensable de doter l'étudiant des moyens de trouver, traiter, critiquer et exploiter une information utile, pertinente et de qualité.
- « Education à l'information », « Culture de l'information », « Culture informationnelle », « Maîtrise de l'information », « Information literacy » = une compétence :

être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter.

(P. Bernhard, 1998)

État des lieux

L'enquête Edudoc 2007-08 :

(CFWB, universités et hautes écoles ; d'étudiants admis au premier cycle) montre que :

« *Le niveau de performance documentaire des étudiants qui arrivent dans l'enseignement supérieur, tel que mesuré par l'enquête, est faible (7,6/20).*

Il apparaît par ailleurs clairement que l'utilisation d'Internet ou en tout cas la disposition d'une connexion Internet au cours des études secondaires n'améliore pas cette performance. »

Voir : THIRION P. et POCHET B. (dir), *Enquête sur les compétences documentaires et informationnelles des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique Rapport de Synthèse*, CIUF – Groupe EduDOC, 2008. En ligne : <http://www.edudoc.be/synthese.pdf>

État des lieux

Une étude québécoise antérieure montre que :

« bon nombre d'étudiants semblent mal connaître ou ne pas connaître du tout les éléments de base du processus de recherche documentaire ».

Ces lacunes ont un impact sur les travaux des étudiants, notamment :

- difficulté à repérer de l'information pertinente parce que les stratégies de recherche sont déficientes ;
- utilisation prépondérante des moteurs de recherche Internet au détriment des outils de recherche permettant de repérer des sources validées et de niveau approprié ;
- Plagiat par ignorance des règles d'éthique documentaire.

MITTERMEYER D., QUIRION D., *Etude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises*. Québec, CREPUQ, 2003. En ligne : http://www.crepuq.qc.ca/article.php3?id_article=471&lang=fr

Utilité d'une formation documentaire

Selon une étude française :

« *Sur 100 étudiants ayant suivi l'enseignement de documentation, on en retrouve 68 en licence deux ans plus tard (...), contre seulement 30 pour le sous-groupe qui n'a pas suivi cet enseignement ; de même 33% sont inscrits en maîtrise quatre ans plus tard (...), contre 15% pour les autres.* »

COULON, A., *Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires*. Paris, 1999.

Utilité d'une formation documentaire

L'étude relève que :

- suivre une formation de méthodologie documentaire lorsqu'on est un étudiant de première année constitue un atout décisif car c'est un enseignement qui permet de se confronter de manière claire aux problèmes d'apprentissage des règles de l'enseignement supérieur ;
- ces apprentissages méthodologiques constituent un « instrument d'affiliation intellectuelle » au monde de la recherche et à l'enseignement supérieur. Celle-ci est un des facteurs critiques de persévérance dans les études postsecondaires.

Pourquoi former ?

- Pour répondre aux observations des études
- Pour guider le lecteur dans l'univers informationnel / pour l'inciter à la vigilance
- Pour le sensibiliser à l'éthique de la recherche (contre le plagiat, même par ignorance)
- Pour l'amener à utiliser les ressources acquises (parfois à grand frais) par les bibliothèques
- Pour favoriser la formation continue, voire l'usage professionnel

À quoi former ?

- A la recherche documentaire ou d'informations ?
- A l'usage de la bibliothèque, not. le catalogue.
- Former à des outils simples ? "googleisation" des esprits.
- Apprendre à utiliser des outils faits par/pour des professionnels ? Vision technique de la recherche.
- A des outils ou une méthode ?
- Complexité des outils élaborés, surtout dans la phase de conceptualisation de la recherche.

À quoi former ?

- Difficulté à se retrouver dans la multitude des outils existants ; outils hybrides (tentation du moteur unique).
- Apprendre à penser ?
- « A se forger des méthodes de réflexion et de jugement critique » (FI. RICHTER)
- « Réflexe d'usage de méthodologie documentaire » (B. POCHET)

Référentiel de compétences

- L'étudiant compétent dans l'usage de l'information détermine la **nature** et l'**étendue** de l'information dont il a besoin.
- L'étudiant compétent dans l'usage de l'information se procure l'information dont il a besoin **de manière efficace et rentable**.
- L'étudiant compétent dans l'usage de l'information **évalue** l'information et ses sources **de manière critique** ; il insère l'information sélectionnée dans sa base de connaissances et dans son système de valeurs.
- Individuellement ou au sein d'un groupe, l'étudiant compétent dans l'usage de l'information **utilise efficacement** l'information pour atteindre un objectif précis.
- Parce qu'il a connaissance de la plupart des questions d'ordre économique, juridique et social qui entoure l'usage de l'information, l'étudiant compétent dans l'usage de l'information accède à l'information et l'utilise dans le respect des **règles éthiques et juridiques**.

En termes d'aptitudes

- identifier un besoin d'information particulier,
- reconnaître les moyens de réduire le « déficit » d'information,
- définir des stratégies de localisation de l'information,
- trouver l'information et y accéder,
- comparer et évaluer les informations obtenues à partir de sources différentes,
- organiser les informations, les utiliser et les communiquer à l'aide de moyens adaptés,
- synthétiser les informations disponibles et en tirer parti pour contribuer à la création de connaissances nouvelles.

A l'ULB : Sherpa

Principes :

- Formation documentaire en **partenariat** entre les Bibliothèques et les enseignants
- Apprentissage de la **méthodologie** de la recherche
- Initiation à la recherche via les **TIC**
- Intégration de la formation documentaire dans un **projet pédagogique** mené par l'enseignant partenaire, **impliquant** l'étudiant et comportant une **évaluation**

A l'ULB : Sherpa

Modalités :

- Identification de **professeurs partenaires** = donnant un cours de méthodologie de la recherche
- **Convention** de partenariat : nature du travail demandé aux étudiants, n^{bre} d'heures de formation, modalités d'évaluation du travail
- Les Bibliothèques offrent : le **formateur** (ACE – 120h), des **étudiants-tuteurs**, les **outils didactiques documentaires**
- **Cours** = séances pratiques, ateliers (permanences), travail individuel [évalué]

A l'ULB : Sherpa

Une responsabilité partagée :

Enseignant partenaire	Sherpa	Enseignant partenaire
Définition : <ul style="list-style-type: none">- de la problématique,- du sujet,- de son étendue,- de la méthodologie	Méthode de recherche: <ul style="list-style-type: none">- cf. référentiels	Exploitation : <ul style="list-style-type: none">- critique interne,- traitement,- synthèse,- production

Utile pour la vie ?

- Affiliation à la société de l'information
- Quelles sont les réelles attentes du monde professionnel quant à la maîtrise de l'information ?
- Maîtrise académique de l'information ou « just in time » ?
- Google <>...

Le bibliothécaire formateur

Formé à la formation ?

- Table-ronde *EduDOC/ABD* 2003 : pas de formation de formateurs dans les écoles de BD en CFWB.
- Depuis lors : dans la formation des BD, **15 h** - au mieux 30 - sont consacrées à la formation des futurs formateurs, sur un cursus de 3 ans...
- « La formation des bibliothécaires a (...) privilégié le rapport au document plutôt que la relation au public. »

Martine GARSOU, *Évolution* 2004, CLPCF

« Il est souvent plus pénible de
rechercher l'information que
pénalisant de ne pas l'avoir. »

(Hubert FONDIN, prof. Sc. Info. U. Bordeaux)

Merci pour votre attention

François FRÉDÉRIC

Bibliothèque des Sciences Humaines

Sherpa - Maîtrise de l'Information

Coordination du Groupe Formation des Utilisateurs

Tél : 00/32/2/650.44.36

Fax : 00/32/2/650.41.98

Université Libre de Bruxelles (ULB) - CP 181

50 av. F. Roosevelt

B-1050 Bruxelles

Belgique

<http://www.bib.ulb.ac.be/>